

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Le 12 septembre 2019, se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service des travaux publics, à 9 h, la 55^e réunion (3^e réunion en 2019) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau, MRC de La Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général, Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Mélanie Vallée, observatrice, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, MRC de La Haute-Gaspésie

Étaient absents :

- √ Monsieur Steve Girard, conseiller municipal, Ville de Matane
- √ Monsieur Jean-François Murray, directeur Service génie et environnement, Ville de Matane
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2019

Le procès-verbal de la réunion du 30 mai 2019 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Suivi du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2019

Madame Caroline Ratté fait le suivi des points suivants :

Point 3.6 b) et c) Nettoyage des berges

Les six (6) corvées de nettoyage des berges organisées par le Carrefour Jeunesse Emploi dans La Matanie ont permis de ramasser plus d'une tonne de déchets.

En l'absence de monsieur Steve Girard, il pourra nous faire un suivi sur les points suivants qui devaient être abordés à la Commission sur l'environnement de l'UMQ : situation des centres de tri, récupération des halocarbures, dépotoirs clandestins.

Pour ce qui est du nettoyage de la plage située à l'est du Riôtel en 2019 par le MELCC, il n'a pas encore été fait et aucun échéancier n'a été obtenu.

Point 7 c) Recyclage extrême

Pour le recyclage des pales d'éoliennes, la SADC de la région de Matane tente de trouver du financement pour un projet de recherche d'intégration de la fibre de verre dans la béton.

Point 9 b) Modernisation de la consigne

La SAQ s'est montrée ouverte à ce que les bouteilles de vins et spiritueux soient consignées, à condition qu'elle n'ait pas à gérer les bouteilles vides. Au niveau des bouteilles de bière, le pourcentage de bouteilles devant être réutilisables a été diminué par le gouvernement; la tendance étant vers les canettes d'aluminium à usage unique.

4) Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Caroline Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Nouvelles cellules d'enfouissement : Les travaux ont débuté le 3 juin et devraient se terminer vers le 13 septembre. Le recouvrement final de même que la mise en place de puits de captations de biogaz ont été reportés à 2020. D'ici là, la possibilité de capter les biogaz pour les détruire et vendre les crédits carbone sera analysée.
- La télémétrie pour la communication par Internet entre les stations de pompage demeure à installer; nous sommes en attente de l'entreprise spécialisée en automatisation;
- Demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation de résidus de tamisage du centre de tri de matériaux secs comme matériel alternatif de recouvrement journalier : les réponses ont été déposées au MELCC début juillet. Un nouvel analyste a été attiré au dossier à la fin août.
- Les travaux annuels de concassage du béton et de l'asphalte sont en cours. Ces travaux ont pris du retard par rapport à la date prévue de fin des travaux.

5) Statistiques mensuelles (mai à août)

Les statistiques ont été préalablement envoyées aux membres du comité lors de la rencontre.

On note une augmentation des résidus de construction non récupérables envoyés au L.E.T., ces quantités supplémentaires provenant en grande partie de la désaffectation de l'usine RockTenn.

Les thématiques de sensibilisation soulevées par le Comité, soit la conscientisation de la population quant à la gestion en fin de vie des résidus dangereux (tels que les résidus contenant des halocarbures et les Serpuariens) et la gratuité à l'écocentre pour les matières récupérables seront reprises dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets du 19 au 27 octobre.

6) Traitement des matières organiques (plateforme de compostage) :

Madame Caroline Ratté nous informe que les discussions se poursuivent avec la MRC de La Haute-Gaspésie, afin d'en arriver à une entente pour le traitement conjoint des matières

organiques à la future plateforme de compostage de Matane. Une rencontre est d'ailleurs prévue le lundi 16 septembre.

7) Suivi de diverses initiatives :

a) Économie circulaire

Synergie Matanie, un OSBL, a été créé afin de pérenniser le projet et faciliter la recherche de financement. Madame Mélanie Vallée nous informe qu'il n'y aura pas de continuité pour le projet d'économie circulaire de la Gaspésie.

b) Sacs de plastique

Les sacs réutilisables pour les fruits et légumes n'ont pas pu être distribués au marché public, car il y avait un kiosque qui en vendait. La distribution a été réalisée lors du Tour des Îles Banque Nationale (Course des couleurs) et lors du Festin de rue. Les prochaines distributions sont prévues au Park(ing) Day et lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets.

c) Campagne de sensibilisation estivale

La Ville a embauché trois (3) étudiants pour la campagne de sensibilisation estivale. Ils ont fait la tournée des écoles et des événements en plus de produire du matériel de sensibilisation.

La MRC a embauché deux (2) étudiants pour la campagne de sensibilisation estivale. Ils ont fait du porte-à-porte et de l'inspection de bacs.

8) Suivi PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous mentionne que la date de la conférence de presse pour le dévoilement des résultats de l'étude de caractérisation des matières résiduelles est à déterminer.

Il nous informe également que la mise à jour du PGMR doit commencer en 2020 afin que le prochain PGMR soit en vigueur en 2022. La Loi sur la qualité de l'environnement a été modifiée : au minimum une assemblée publique est requise, mais la formation d'une commission de consultation publique n'est plus nécessaire.

9) Varia

a) Centre de tri

Le centre de tri du Groupe Bouffard a envoyé à tous ses clients une demande de réouverture de contrat pour le traitement des matières recyclables. Des discussions sont en cours sur les modalités et des demandes de dispense ont été envoyées au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour permettre la réouverture des contrats.

10) Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 28 novembre 2019 à 9 h.

11) Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 50.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Statistiques mensuelles - mai à août 2019